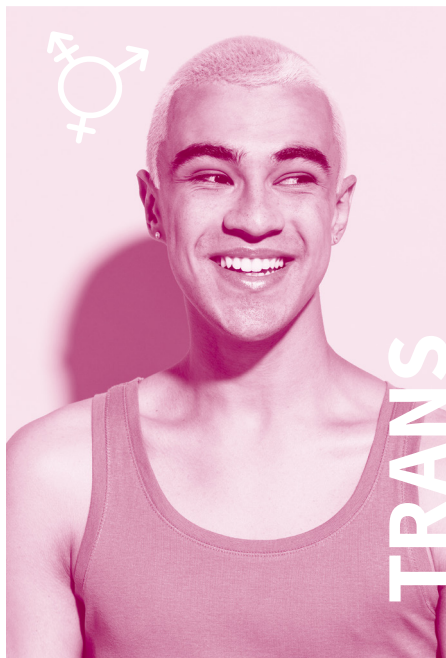




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



ACCOMPAGNER LES PERSONNES TRANSGENRES DANS LEUR PARCOURS MÉDICO- ADMINISTRATIF

Faisant le constat de la complexité du **parcours médico-administratif** des personnes en **transition de genre**, l'Assurance Maladie expérimente en Île-de-France un parcours attentionné dédié. Cette initiative a pour but de contribuer à **lutter contre toutes formes de discriminations** à l'égard des personnes transgenres.

FACILITER LE PARCOURS MÉDICO-ADMINISTRATIF

Cet accompagnement s'adresse aux assuré(e)s en transition de genre affilié(e)s au régime général en Île-de-France quelle que soit l'étape en cours de leur parcours de transition. Il concerne :



la gestion du dossier administratif lié au changement d'état civil,



la prise en charge des frais de santé,



les indemnités journalières,



les relations médico-administratives.



Le service attentionné devient l'interlocuteur privilégié des personnes en transition, ces dernières restent néanmoins **affiliées à la caisse primaire** de leur lieu d'habitation.

CONTACTER LE SERVICE ATTENTIONNÉ DE L'ASSURANCE MALADIE

Assuré(e)s, associations, professionnels de santé, partenaires de l'Assurance Maladie..., pour toute demande vous pouvez contacter le service dédié :



Par téléphone
au **01 48 96 46 40**



Par mail en écrivant à
ctam@assurance-maladie.fr

TRANS
GENRE